

POSTE #64602

Professeure ou professeur, Titulaire de la chaire de recherche en paralysie cérébrale, Département de réadaptation

Période d'affichage: 17-01-2017 au 31-03-2017

Département: Réadaptation

Faculté: Faculté de médecine

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA FACULTÉ / DÉPARTEMENT

Milieu de vie privilégié au cœur de la ville de Québec, l'Université Laval est une grande université complète reconnue pour sa culture de l'excellence en enseignement et en recherche. Depuis sa création en 1997, le Département de réadaptation de la Faculté de médecine n'a cessé de croître. Il comprend aujourd'hui plus de 90 enseignants réguliers dont 43 professeurs de carrière. Il accueille annuellement 900 étudiants dans ses programmes professionnels (ergothérapie, orthophonie et physiothérapie) et en recherche. Les membres du Département de réadaptation se démarquent par leurs avancées scientifiques en sciences de la réadaptation, leurs pratiques innovantes en pédagogie et leur engagement social.

DESCRIPTION DU POSTE

Le Département de réadaptation de la Faculté de médecine de l'Université Laval et le comité directeur de la Chaire de recherche en paralysie cérébrale lancent un appel de candidatures pour combler le poste de titulaire de la Chaire. Ce concours est ouvert aux chercheurs qui possèdent un excellent dossier en recherche et sont reconnus internationalement (ou en bonne voie de le devenir). La préférence sera accordée aux candidates et candidats ayant effectué des recherches innovantes en paralysie cérébrale, mais une production en recherche de qualité équivalente touchant à la déficience physique chez l'enfant pourra être considérée.

La candidate ou le candidat sélectionné pourra être recruté en tant que professeur de carrière au rang (adjoint, agrégé ou titulaire) qui correspond à ses réalisations universitaires au moment de l'entrée en poste. La Chaire est entièrement dotée. La nomination en tant que titulaire de la Chaire de recherche en paralysie cérébrale, est pour un mandat initial de 5 ans, renouvelable.

Les tâches et responsabilités suivantes incomberont à la candidate ou au candidat sélectionné:

- Recherche autonome axée sur la paralysie cérébrale;
- Enseignement dans un ou des programmes sous la responsabilité du Département de réadaptation;
- Enseignement au 2^{ième} et 3^{ième} cycles dans d'autres programmes d'études supérieures en recherche;
- Direction/supervision d'étudiants aux trois cycles (tutorat, direction de thèses de doctorat, de mémoires et de projets de fin d'études de maîtrise) et en stage postdoctoral en recherche;
- Participation aux comités et différentes instances (pédagogiques et administratives) du Département de réadaptation.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La candidate ou le candidat recherché pour combler le poste de titulaire de la Chaire de recherche en paralysie cérébrale de l'Université Laval est un chercheur qui possède un parcours remarquable ou qui présente un potentiel jugé remarquable en recherche. La personne doit :

- Détenir un diplôme de 3^{ième} cycle (Ph.D.) dans un domaine relié et/ou connexe à la réadaptation;
- Avoir effectué des recherches novatrices ayant eu un impact significatif dans le domaine de la paralysie cérébrale ou en déficience physique chez l'enfant, tel que décrit précédemment;
- Posséder des aptitudes à communiquer et à enseigner en français. L'Université Laval, de par son programme de

francisation, soutient les nouveaux professeurs dans l'apprentissage du français et leur permet d'acquérir progressivement les habiletés requises pour l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs, la préférence sera accordée aux candidats qui :

- sont reconnus comme chef de file en recherche sur la paralysie cérébrale;
- ont fait la démonstration de leur capacité à recruter et diriger des étudiants aux cycles supérieurs;
- proposent un programme de recherche axé sur la paralysie cérébrale de la plus haute qualité et avec un fort potentiel d'impact;
- possèdent une feuille de route remarquable en termes de financement et de diffusion de leur recherche;
- ont un dossier leur permettant d'obtenir ou ont obtenu une bourse salariale des IRSC ou du FRQ-S ;
- démontrent un potentiel significatif de contribution pour la réadaptation.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT ET DE TRAITEMENT

Salaire selon la convention collective en vigueur.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Pour en savoir plus sur les activités d'enseignement et de recherche du Département de réadaptation et de ses professeurs, les candidates et candidats sont invités à consulter le site Internet du Département à l'adresse: <http://www.fmed.ulaval.ca/la-faculte-et-son-reseau/a-propos-de-la-faculte/departements/departement-de-readaptation/presentation/>

CANDIDATURE

Date limite de réception des candidatures : **31 mars 2017**

Date d'entrée en fonction: **1^{er} septembre 2017**

Les candidatures seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir au plus tard le 31 mars 2017, leur curriculum vitae, une copie des deux publications les plus pertinentes, une lettre fournissant le détail de leur expérience en recherche, leurs intérêts futurs de recherche, leur contribution potentielle à la réadaptation ainsi que le nom de trois répondantes ou répondants.

Le dossier de candidature doit être expédié par la poste ou par courriel à:

Madame Hélène Moffet, directrice

Département de réadaptation, Faculté de médecine, Université Laval

1050, avenue de la Médecine, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-2131 poste 5588; Fax: 418-656-5476

Courriel : direction.rea@fmed.ulaval.ca

«Valorisant la diversité, l'Université Laval invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. La priorité sera toutefois accordée aux personnes ayant le statut de citoyen canadien ou de résident permanent».